



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 12 octobre 2023

Test départemental FR-ALERT lors de l'exercice annuel PPMS

La préfecture de la Loire-Atlantique, le Rectorat, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) ont organisé ce jour un exercice départemental Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) risques majeurs - événement climatique - de 10h00 à 11h00 dans les établissements scolaires des premier et second degrés de la Loire-Atlantique.

Le centre opérationnel départemental (COD) était activé entre 10h00 et 11h00, présidé par Marie ARGOUARC'H, directrice de cabinet du préfet, en présence des services de l'Education nationale, de la DRAAF et de la DDEC, du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), de la police nationale et de la gendarmerie.

Le scénario était le suivant : Météo France place le département de la Loire-Atlantique en vigilance rouge pour le phénomène orages et vents violents. Par mesure de précaution, le préfet demande l'activation des PPMS des établissements scolaires et l'activation d'un message FR-ALERT.

1 013 établissements du premier et du second degré ont participé à cet exercice, ce qui représente 268 400 élèves. 97% de ces établissements détiennent un PPMS, qui a pu être activé dans le cadre de l'exercice.

La particularité de cette 4ème édition de l'exercice PPMS départemental a été la participation des citoyens à cet exercice.

**Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle**

Sous la responsabilité du préfet, le système FR-ALERT a été déclenché à 10h15. L'objectif de ce dispositif est d'informer en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable 4G d'une zone de danger et de lui indiquer les comportements à adopter pour se protéger.

La notification a été accompagnée d'un signal sonore spécifique qui s'arrête au bout de quelques secondes, même si le téléphone portable est en mode silencieux. Ce système de signal sonore peut être désactivé par la préfecture lors de l'envoi de l'alerte.

Aucune installation préalable n'est nécessaire sur votre téléphone en cas d'alerte réelle. En revanche pour un exercice, la case "FR-Alert exercice" doit être cochée dans les paramètres du téléphone – elle l'est automatiquement sur les téléphones les plus récents, mais doit être activée sur certains téléphones. Pour l'activer, vous pouvez taper le terme "Urgence" dans les paramètres de votre téléphone et cocher la case "FR Alert exercice".

Le message reçu sur les téléphones via FR-Alert est une notification et non un SMS : si vous souhaitez retrouver la notification envoyée, elle se situe dans l'historique des notifications.

Cette notification était la suivante :

Exercice-Exercice-Exercice

TEST FR-ALERT de la préfecture de la Loire-Atlantique

Cette notification ne nécessite ni réponse ni action de votre part. En cas d'évènement réel, vous auriez pu recevoir ce message :

« ALERTE DE LA PRÉFECTURE 44 VIGILANCE ROUGE - orages et vents violents

1. Restez chez vous, évitez toute activité extérieure
2. Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau.
3. Abritez-vous dans un lieu sûr et protégé
4. Fermez portes, fenêtres et volets et retirez tout objet pouvant s'envoler » .

Ceci est un exercice. Ne pas tenir compte de ce message

Exercice-Exercice-Exercice

Durant cet exercice, 92% des antennes relais ont bien diffusé le message d'alerte : un retour d'expérience va être réalisé avec les opérateurs pour identifier les évolutions techniques nécessaires pour les d'antennes n'ayant pas diffusé le message.

Aucune action n'était attendue de la part de la population. Une cellule d'information du public (CIP) a été activée en préfecture pour répondre aux

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle

éventuelles questions des citoyens durant cet exercice : une cinquantaine d'appels ont été reçus en préfecture ou dans les centres d'appels police-gendarmerie.

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 90 / 91
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes